

JO 2024 : un fiasco en matière de libertés publiques ?



Article rédigé par *Atlantico*, le 24 juillet 2024

Source [Atlantico] : A quoi bon imposer des QR codes qui collectent les données privées si la police n'est même pas équipée de lecteurs ?

Atlantico : A quelques jours du début des Jeux olympiques, les QR codes sont obligatoires pour se déplacer pendant la compétition. L'Etat contraint les Parisiens et leurs visiteurs à lui livrer leurs données tout en **étant dans l'incapacité d'en tirer une efficacité en matière de sécurité**, certains policiers n'étant pas équipés de lecteurs de QR codes. Comment cela pourrait-il être justifiable en termes de libertés publiques ?

Thibault Mercier : La sécurité prime sur la liberté désormais car le Gouvernement a donné carte blanche à la préfecture de police et au ministère de l'intérieur, des fonctionnaires peu enclins aux idées de liberté, pour éviter tout heurt, attentat, attaques, etc. pendant toute la durée des Jeux olympiques. Face à des menaces qui semblent bien concrètes, le préfet de police a fait tout ce qu'il peut pour assurer une mission quasi impossible alors que la mairie de Paris et l'Etat ont souhaité une cérémonie d'ouverture assez démesurée. Il est difficile de reprocher au préfet d'avoir mis en place des structures de contrôle et des méthodes très fortes. Il est en revanche possible d'être un peu plus critique sur la manière dont ces restrictions ont été imaginées sans se soucier des impacts concrets sur la vie des habitants de Paris et sur leurs droits : la mise en place du QR Code est un processus administratif qui prend énormément de temps à imaginer, mettre en place, exécuter en pratique et qui consomme des moyens colossaux et au final, qui fatigue tout le monde, policiers comme citoyens. Dans les faits, les contrôles posent d'énormes problèmes. Les policiers n'ont pas forcément les moyens de scanner ces QR codes. Les Parisiens ne savent pas comment se connecter à la plateforme pour demander leur pass tant cette dernière est complexe à appréhender. Il y a beaucoup de documents à transmettre en ligne, notamment sa photo d'identité. Sachant que ces documents vont être stockés pendant une période de trois mois après les JO, il est important de se demander d'ailleurs s'il n'y a pas des failles ou des risques de sécurité de ce côté-là. Il y a aussi eu des refus de QR codes à la justification douteuse.

[Lire la suite](#)